

## INSCRIPTION AUX SERVICES SCOLAIRES ANNEXES III

### GARDERIE DU MATIN – GARDERIE DU SOIR – ETUDE DU SOIR - APE

Veuillez compléter une fiche par enfant et retourner celle-ci même si votre enfant ne participe pas.

Nom et prénom de l'enfant	
Classe	

Rappel des délais d'inscription :

- Pour la 1ère période (sept. – févr.) -> délai au 16 juin 2017
- Pour la 2ème période (mars – juil.) -> délai au 19 janvier 2018

La facturation se fait rétroactivement à la fin de chaque trimestre.

#### GARDERIE DU MATIN

Un service de garderie est proposé le matin de 7h45 à 8h15 pour les enfants des classes de la Petite Section au CM2. Ce service débute en principe dès le deuxième jour d'école en septembre, dans la mesure où **au moins deux enfants sont inscrits**. Le tarif est de CHF 10.00 par matin, quelle que soit l'heure d'arrivée.

##### I. GARDERIE DU MATIN de la PS au CM2 de 7h45 à 8h15

LUNDI  MARDI  MERCREDI  JEUDI  VENDREDI

#### GARDERIE DU SOIR

Un service de garderie est proposé en fin de journée les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h pour les enfants de Maternelle. Ce service débute en principe dès le premier jour complet d'école en septembre. Le tarif est de CHF 12.00 par heure, toute heure commencée est due. Tout retard fera l'objet de pénalités financières.(heure entamée due).

##### II. GARDERIE DU SOIR Maternelle de 15h45 à 18h

LUNDI  MARDI  JEUDI

#### ETUDE DU SOIR

Un service d'étude avec aide aux devoirs est proposé en fin de journée les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h pour les enfants des classes de CP à 3ème. Ce service débute en principe dès le premier jour complet d'école en septembre. Le tarif est de CHF 12.00 par heure, toute heure commencée est due.

##### III. ETUDE DU SOIR (AVEC AIDE AUX DEVOIRS) du CP à la 3ème de 16h à 18h

LUNDI  MARDI  JEUDI

#### A.P.E. (Activités Péri-Educatives)

Concernant les A.P.E., vous recevrez, 2 fois par an, un mail avec les propositions d'activités. Il y aura ensuite un délai pour procéder aux inscriptions. Enfin, les groupes seront constitués et vous serez informés par mail des A.P.E. où votre enfant sera inscrit.

Si votre enfant participe à une A.P.E du midi, il devra amener un pique-nique, il mangera avec l'animateur et n'ira pas à la cantine.

Ce service A.P.E. est forfaitaire.

**ATTENTION** : seules les A.P.E. où le minimum d'élèves requis est atteint seront ouvertes. Par conséquent, toutes les propositions ne seront pas forcément ouvertes.

Date ..... Signature : .....